



Réhabilitation du marais à scirpe à l'embouchure de la rivière des Ha Ha!, au Québec. Il s'agit d'un projet de réhabilitation qui fait suite au déluge du Saguenay. Photo : Ghyslain Sylvain.

L'**agriculture** dépend de l'intégrité des écosystèmes, ce qui comprend la qualité des sols, de l'air et de l'eau. Si les agriculteurs canadiens sont engagés depuis longtemps dans la conservation des sols et de l'eau et d'autres activités d'intendance visant à protéger l'environnement, notamment la faune et son habitat, la nécessité de protéger, de conserver et de restaurer les écosystèmes est en train de s'implanter dans le secteur agricole. Savoir maintenir et améliorer la qualité des sols, de l'air et de l'eau est un important défi qui exige une gestion appropriée des sols, des nutriments, des pesticides et du fumier. On assiste actuellement à une collaboration de plus en plus étroite entre les producteurs, les transformateurs et les gouvernements afin d'accroître la viabilité dans les secteurs agricole et agroalimentaire. Par exemple, un nombre accru d'agriculteurs canadiens adoptent des pratiques de gestion exemplaires, telle qu'une manutention et un entreposage améliorés du fumier, ce qui réduit le risque de pollution de l'air et de l'eau. Une série nationale d'indicateurs agroenvironnementaux ont été mis au point pour faciliter l'établissement de profils sur l'état de l'environnement et de l'agriculture durable au Canada et pour assurer la surveillance connexe. (Pour plus de renseignements sur le développement rural et l'agriculture durable, consulter la monographie n° 8 dans la présente collection.)

L'**eau douce** représente une ressource fondamentale pour la production d'aliments, joue un rôle important dans presque tous les procédés industriels modernes, et bien des activités récréatives, et fournit des conditions essentielles au développement urbain partout au Canada. La gestion des eaux douces du Canada évolue en réponse à la transformation des demandes et à la sensibilisation croissante aux effets des activités humaines sur le milieu aquatique. Bon nombre de gouvernements provinciaux ont récemment renouvelé leurs politiques relatives aux eaux douces, et le gouvernement du Canada s'emploie actuellement à actualiser son cadre

De la montagne à la mer

Les principales menaces à la santé, à la productivité et à la biodiversité du milieu marin proviennent surtout des activités humaines sur terre — dans les zones côtières et les terres davantage à l'intérieur. Quelque 80 p. 100 de la charge polluante des océans sont attribuables aux activités exercées sur terre. Le milieu marin est également menacé par les altérations physiques de la zone côtière, dont la destruction des habitats d'importance vitale pour l'intégrité des écosystèmes.

Plus tard au cours de l'année, le Canada rendra public le Programme d'action national pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres. La mise en œuvre du programme suppose le recours à des démarches intégrées et durables visant la gestion de l'environnement, notamment l'harmonisation des plans d'utilisation des terres, des bassins hydrographiques et des eaux côtières.